

Prestation et accompagnement  
«Elaboration de la charte de signalétique du territoire Vallée de  
l'Ubaye Serre-Ponçon»

**CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES  
MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE N° /2019**

Date limite de réception des offres : 26 août 2019 à 12h00.



**Envoi des dossiers et Renseignements complémentaires**

CCVUSP – Maison de la Vallée 4, avenue des 3 frère Arnaud 04 400 BARCELONNETTE 04.92.81.28.23

Audrey Dunand [adunand@ccvusp.fr](mailto:adunand@ccvusp.fr)

En cas d'absence pour les questions administratives Isabelle Arnaud [iarnaud@ccvusp.fr](mailto:iarnaud@ccvusp.fr)

## 1.1 Contexte général – Le territoire de la vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon

La communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon (CCVUSP) regroupe 13 communes : Barcelonnette, Jausiers, Saint-Pons, Faucon-de-Barcelonnette, Les Thuiles, La Condamine-Châtelard (Sainte - Anne), Uvernet - Fours (Pra Loup), Enchastrayes (Le Sauze), Méolans-Revel, Le Lauzet-Ubaye, Val d'Oronaye (Fusion de Larche et Meyronnes), Saint-Paul-sur-Ubaye et Ubaye Serre-Ponçon (Fusion de La Bréole et Saint-Vincent-les-Forts).

En constant développement, la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon figure aujourd'hui parmi les territoires touristiques les plus complets. Sa situation géographique privilégiée, son attractivité reconnue tout au long de l'année, sa variété d'atouts naturels font d'elle un remarquable concentré de ressources uniques.

### Les atouts :

- Le climat : Montagnard avec influences méditerranéennes avec 300 jours de soleil par an.
- Respect de l'environnement : Dans le Parc national du Mercantour, un territoire exceptionnel pour sa richesse biologique, son caractère, sa tranquillité et son rôle comme référence de long terme. D'autre part, plusieurs sites sont inscrits en zone spéciale de conservation dans le cadre du réseau Natura 2000 visant à préserver la diversité biologique et à valoriser le patrimoine naturel.
- Le développement durable : L'enclavement historique (absence de chemin de fer) et la volonté des élus de porter un regard sur le long terme font de la vallée un espace pionnier en matière de développement durable.
- Un éventail de services complets : tous commerces et services : 457 structures.

### Première ressource économique : le tourisme avec un taux de dépendance de 70%

Dès les années 60, le tourisme devient la principale source d'activité de la vallée et génère aujourd'hui une moyenne de 3 millions de nuitées par an pour des retombées financières estimées à 150 000 000 euros.

45 175 lits touristiques : Répartis en lits marchands et résidences secondaires, ils placent la vallée de l'Ubaye parmi les espaces les mieux dotés des Alpes du Sud.

Fort de constats et de réflexions établis par des études, le positionnement de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon est bâti sur des points de forces :

- Une entité naturelle préservée et une organisation territoriale à fort potentiel de développement touristique.
- Un enclavement très relatif par rapport à ses principaux concurrents.
- Des facteurs de différenciation : la rivière, les lacs dont le lac de Serre-Ponçon, des stations hivernales et estivales complémentaires, un patrimoine bâti particulièrement préservé, des ressources naturelles comme le bois, l'eau, les énergies renouvelables...
- Une culture et une identité fortes qui se traduisent depuis des décennies dans la volonté des hommes qui font la vallée de l'Ubaye.

### L'activité hivernale :

- Portée par Pra Loup (grande station diversifiée) et le Sauze Super Sauze (station moyenne et familiale) pour la pratique du ski alpin, l'offre touristique se diversifie avec le bi-pôle Sainte Anne / Jausiers et l'espace nordique Haute Ubaye. **Les visiteurs apprécient** l'ambiance méridionale, le soleil, le climat, l'enneigement, la variété et complémentarité des sites ainsi que le rapport qualité/prix.

### Repères :

- Fréquentation : 905 000 journées skieurs
- Dépenses : 65,50 euros/jour/pers.

- Clientèle familiale : 61 %
- Durée moyenne du séjour : 5 nuits
- Moyenne d'âge de la clientèle : 41 ans
- 235 000 hôtes par saison.

### L'activité estivale :

Elle s'organise de mai à octobre sur la totalité des villages autour de la capitale Barcelonnette, orientée vers les activités de pleine nature avec des thématiques variées et adaptées :

- 340 km d'itinéraires VTT balisés
- 890 km de sentiers de randonnée
- 7 cols dont la plus haute route d'Europe
- Des lacs naturels et aménagés
- Un golf 9 trous
- Des bases de sports d'eau vive
- Un réseau de 6 musées

Des événements et des festivals :

- Arrivée du tour de France
- Championnats du monde de VTT
- Fêtes latino-mexicaines
- Festival des enfants du jazz
- Trail Ubaye Salomon

Une politique de protection novatrice visant à préserver un patrimoine environnemental remarquable, un cadre de vie et un lieu de villégiature très prisés. Cette politique développée par les collectivités locales, s'est poursuivie et renforcée sur ces dernières décennies. Outre les lois qui s'imposent au territoire comme la loi Montagne et Littoral pour la proximité du lac de Serre-Ponçon, elle s'est traduite par la mise en place de mesures de protection et de valorisation emblématiques :

- Intégration du réseau Natura 2000
- Labellisation Pays d'Art et d'Histoire Serre-Ponçon Ubaye Durance
- Lancement d'une modernisation du système touristique suite à la fusion des offices de Tourisme au sein d'un opérateur unique : Ubaye Tourisme et nouvelle stratégie suite au schéma de développement touristique 2017-2018 (cabinet Alpa Conseil)
- Adhésion de nombreuses communes de la vallée de l'Ubaye à la charte du Parc national du Mercantour
- Protection et valorisation du Lac de Serre-Ponçon en partenariat avec le SMADESEP (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon)
- Déploiement en cours d'une (Aire de Valorisation d'Architecture et de Patrimoine) AVAP sur la ville centre de Barcelonnette
- Schéma de mobilité douce en cours porté par la CCVUSP (cabinet Alkos)

Consciente que la qualité de son patrimoine naturel et paysager constitue sa principale richesse et un atout de développement, et considérant que le tourisme peut allier protection de la nature et développement local, Ubaye Tourisme a réalisé en 2017-18 un schéma de développement touristique réalisé par le cabinet Alpa Conseil avec une modernisation de son approche touristique dans le respect de l'environnement **dans laquelle s'inscrit cette étude.**

La nouvelle stratégie touristique comporte 3 axes :

- Performance des actifs existants : réinvestir les 4 actifs clés du tourisme ubayen (Stations, Activités de Pleine Nature, Vélo, Patrimoine) pour maintenir leur fonction de pilier territorial
- Une vallée à haute qualité de services : repenser l'ensemble du parcours client à l'échelon vallée pour garantir la qualité de service de la destination (schéma de services, signalétique, écrin de séjour, mobilités)
- Une activité touristique sécurisée : structurer et développer l'offre touristique de la vallée afin d'enrichir l'offre existante et sécuriser l'apport touristique (gérer l'aléa météo, approche par saisons des événementiels et renouvellement des clientèles)

## 1.2 Le constat en terme de signalétique

### La signalétique existante :

Des signalétiques diverses se côtoient proposées majoritairement par les communes dans le cadre de leur règlement de publicité (Saint Pons et Barcelonnette) ou en lien avec leurs documents d'urbanisme. Les offices de tourisme ne sont intercommunaux que depuis 2016. L'opérateur touristique Ubaye Tourisme, les stations de ski, les espaces de pleine nature, les structures patrimoniales et les socio-professionnels proposent tous des messages et des signalétiques différentes.

### Le résultat :

Un ensemble non homogène, peu lisible, incomplet et d'aspect visuel souvent dégradé. La CCVUSP souhaite aujourd'hui avec Ubaye Tourisme et les services de l'Etat du territoire repenser la stratégie d'information du client et de l'utilisateur et proposer une charte signalétique. En l'absence de réponse adaptée, elle s'expose à une recrudescence d'implantation de panneaux individuels de taille, de forme et d'aspect visuel différents qui viendront brouiller la lisibilité de l'information et nuire à la qualité paysagère et architecturale du territoire en contradiction avec la nouvelle politique touristique et esthétique actuellement mise en place.

### Les opportunités :

- Positionnement de la vallée de l'Ubaye dans une stratégie régionale de marketing territorial cohérente portée par le Comité Régional du Tourisme « Alpes French South - Pure Alpes » <http://www.purealpes.com/>
- Réalisation récente d'un schéma de développement touristique
- Etude en cours pour la valorisation et le développement des déplacements doux : le rendu du schéma de mobilité douce en cours intégrera des préconisations en matière de signalétique.
- Etude de requalification des espaces d'accueil touristique à venir qui intégrera la problématique du parcours client et de la signalétique;

### Le manque :

- Inexistence du parcours client qui entraîne une incohérence dans le déplacement et l'organisation des séjours des visiteurs

## 1.3 Objectifs de l'étude

L'étude de positionnement est un élément essentiel dans la réactualisation de la signalétique du territoire. Elle complète la volonté politique de développer l'attractivité économique, touristique et culturelle en intégrant les impératifs structurels, fonctionnels et paysagers. L'objectif est d'améliorer la visibilité et la lisibilité du territoire en proposant un **mode de communication concerté, coordonné et stratégique entre les différents acteurs** : communes, Ubaye Tourisme, CCVUSP et socio-professionnels.

Elle permettra de :

- Evaluer le positionnement actuel de la signalétique sur le territoire et d'identifier les besoins ;
- Définir d'une stratégie globale d'orientation ;
- Définir une charte graphique avec un catalogue du type de mobilier à utiliser
- Etablir des préconisations d'implantation de la signalétique
- Etablir une estimation indicative des coûts.

En préambule le Maître d'ouvrage attend un éclairage sur la place qui doit être accordée aujourd'hui à la signalétique classique au regard de l'ensemble des nouveaux outils à la disposition des touristes et habitants (GPS, web, web mobile...).

## 1.4 Attendus

Le commanditaire attend du prestataire le travail suivant:

## Phase 1 : Evaluer le positionnement actuel de la signalétique sur le territoire et identifier les besoins en signalétique

- Recueillir et analyser les éléments existants (diagnostic)
- Identifier, analyser et prioriser les besoins structurels et fonctionnels
- En complément des différents dispositifs réglementaires, l'étude devra prendre en compte les particularités du territoire

## Phase 2 : Définir une stratégie globale d'orientation

- Élaboration (rédaction et mise en forme) d'une charte intercommunale

## 2 DETAILS DE LA MISSION

Le marché s'exécute sur les bases du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de prestations intellectuelles (CCAG PI) 2009.

### 2.1 La zone d'étude

L'ensemble du territoire de la communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon créée en 2017.

### 2.2 Contenu de la mission

#### Phase 1 : Evaluer le positionnement actuel de la signalétique sur le territoire et identifier les besoins en signalétique

- Recueillir et analyser les éléments existants (diagnostic) :
  - Inventaire complet de la signalétique existante SIL, RIS, pré-enseignes (tableau récapitulatif avec dimensions des panneaux, classe, matériel, mat et commentaire sur l'état), domaine privé et public;
  - Localisation des panneaux existants (cartographie, représentation des carrefours existants, photos,...) ;
  - Analyse de la problématique de l'affichage sauvage et saisonnier des manifestations ou activités estivales
  - Analyse des politiques de jalonnement commercial communal en place
- Identifier, analyser et prioriser les besoins structurels et fonctionnels :
  - Les pôles à signaler sont présents dans le schéma de mobilité directeur de développement de la mobilité douce partie Diagnostic et Enjeux
  - **Hiérarchiser les pôles pour adapter la signalétique correspondante** (plus le pôle aura été jugé « important », plus il devra être signalé) ;
  - Hiérarchiser les axes prioritaires ;
- En complément des différents dispositifs réglementaires, l'étude devra prendre en compte les particularités du territoire:
  - Stations, saisonnalité, labels touristiques
  - Normes concernant les zones à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt notamment au point de vue esthétique ou écologique, et figurant sur un plan local d'urbanisme ou sur un plan d'occupation des sols.
  - Prise en compte des préconisations pour la signalisation des itinéraires de cheminements doux (pédestre, équestre, cycliste,...) rendues par l'étude déplacement doux ;
  - Prise en compte de l'évolution programmée des zones de parking

- Schémas départementaux et régionaux de signalisation.
- les nouveaux besoins en signalétique touristique liés à l'implantation des espaces d'accueil touristiques
- Les stations de ski alpin, nordique et les aires d'activités de pleine nature
- Prise en compte de l'étude pour la valorisation du fort de Tournoux

## **Phase 2 : Définir une stratégie globale d'orientation**

- Élaboration (rédaction et mise en forme) d'une charte intercommunale contenant :
  - Un rappel réglementaire (en matière d'enseigne, pré-enseigne, publicité, jalonnement, affichage temporaire, sanctions en cas d'affichage sauvage...)
  - Une charte graphique avec la forme, la taille, la couleur, les matériaux pour chaque type de signalétique à l'échelle du territoire de la vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon
- Elaborer des recommandations
  - Cartographie par communes ;
  - Fiches carrefours;
  - Des préconisations pour une harmonisation immédiate et progressive du jalonnement commercial en agglomération

*La stratégie orientera le projet et déterminera les objectifs à atteindre ainsi que les moyens pour y arriver.*

## **2.3 Documents remis aux candidats**

- Schéma de développement touristique
- Plan Local de Développement Economique
- Bilan touristique annuel
- Règlement local de Publicité des communes qui en ont un
- Etat des lieux signalétique en cours de réalisation par la DDT
- Documents AVAP Barcelonnette
- Premiers rendus du schéma de mobilité douce
- Premiers rendus de l'étude de valorisation de Tournoux
- Cartographie Natura 2000
- Charte du Parc national du Mercantour
- Stratégie du SMADESEP

## **2.4 Pilotage**

L'étude sera suivie par un comité de pilotage composé d'élus de la CCVUSP et de membres du Conseil d'Administration d'Ubaye Tourisme. Des personnes qualifiées (représentants des hébergeurs, prestataires, commerçants) pourront être mobilisées en fonction des thématiques abordées du territoire. Il se réunira lors du lancement de l'étude et à l'issue de chacune des phases pour valider chacune des étapes. Dans l'intervalle, le suivi sera assuré par les services de la CCVUSP et un élu référent.

A l'issue de chaque phase le bureau d'étude produira un document de synthèse intégrant tous les éléments cartographiques et photographiques nécessaires.

Le bureau d'étude remettra au maître d'ouvrage les documents de présentation (1 exemplaire version papier et une version informatique) de chaque étape :

- Un rapport de présentation dressant l'état des lieux et identification des besoins (Signalisation existante, listing et hiérarchisation des sites...) :
  - Diagnostic,
  - Un rapport de recensement des particularités réglementaires et juridiques,

- Un rapport intermédiaire présentant la stratégie globale (charte intercommunale, charte pré-enseignes, préconisation affichage sauvage saisonnier)
- Un rapport final comportant la stratégie globale :
  - **La charte de signalétique intercommunale de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon** (Document mis en page prêt à l'impression pour une diffusion par le maître d'ouvrage) au format numérique définit avec le Maître d'Ouvrage
  - Préconisations
    - Cartographique par communes
    - Fiches carrefours
    - Jalonnement commercial

## 2.5 Propriété intellectuelle

Les résultats de l'étude seront la propriété exclusive du maître d'ouvrage (CCVUSP) et de ses financeurs, qui auront la libre disposition des données et de leur diffusion. Le régime des droits de propriété intellectuelle : cession des droits d'exploitation sur les diagnostics et les projets sera appliqué.

### 3 CALENDRIER

Le travail avec le prestataire se déroule sur **5 mois**, il commencera le 15 septembre 2019 et se terminera au 15 février 2020 selon le déroulé suivant :

Comité de pilotage 1 validant la phase 1 : aux alentours du 15 novembre 2019

Comité de pilotage 2 validant la phase 2 : aux alentours du 15 janvier 2020

Présentation aux communes : avant le 15 février 2020

Les candidats doivent proposer leur planning sur cette base modifiable avec arguments à l'appui.

### 4 REGLEMENT

Le règlement des sommes dues au titulaire fait l'objet d'acomptes périodiques, dans les conditions suivantes :

- 15% d'avance au démarrage de la mission (Article 1101 III décret n° 2016-360 du 26 mars 2016)
- Acomptes périodiques à chaque phase de l'opération.
- Remboursement de l'avance lorsque le marché atteint entre 65% et 80% de son exécution, conformément aux règles des marchés publics.
- Solde en fin de mission, sur présentation d'un rapport final d'activité et de la charte de signalétique intercommunale

### 5 CHOIX DU BUREAU D'ETUDE

Les dossiers devront être transmis par voie dématérialisée en utilisant le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Une copie de sauvegarde pourra être envoyée par mail à [adunand@ccvusp.fr](mailto:adunand@ccvusp.fr) et [iarnaud@ccvusp.fr](mailto:iarnaud@ccvusp.fr) selon l'art. R2132-11 du CCP.

L'attribution se fait à l'offre la mieux notée appréciée en fonction des critères énumérés ci-dessous et de leur pondération :

Prix	50%
Valeur technique jugée à partir du mémoire méthodologique <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité de compréhension du cahier des charges et qualité générale des outils, méthodes et procédures techniques proposées. (25%)</li> <li>• Qualité de la connaissance des thématiques « Tourisme », « Stations de sport d'hiver » et « Signalétique » en zone rurale de montagne (25%)</li> </ul>	50%

## 6 CADRE DU DEVIS ESTIMATIF GLOBAL ET FORFAITAIRE

Phases	Jours	2019
Phase 1 : Evaluer le positionnement actuel de la signalétique sur le territoire et identifier les besoins en signalétique		Diagnostic
		Un rapport de recensement des particularités réglementaires et juridiques,
		Un rapport intermédiaire présentant la stratégie globale
Total phase 1		
Phase 2 : Définir une stratégie globale d'orientation		Élaboration (rédaction et mise en forme) d'une charte Intercommunale
		Préconisations (cartographie par communes, fiches carrefour, jalonnement commercial)
Total phase 2		
TOTAL ETUDE		

Fait à ..... le.....

Le candidat